



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4441

Adhésions et cotisations de la Ville de Lyon à des associations et divers organismes œuvrant dans le secteur culturel – Année 2019

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 21 JANVIER 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019  
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

**2019/4441 - ADHESIONS ET COTISATIONS DE LA VILLE DE LYON A  
DES ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES  
OEUVRANT DANS LE SECTEUR CULTUREL – ANNEE 2019  
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis de nombreuses années, la Ville de Lyon a souhaité adhérer à diverses associations ou organismes, en particulier celles et ceux œuvrant dans le secteur culturel, en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour la Municipalité.

En décembre 2018, par décision du Maire, 84 adhésions de la délégation des affaires culturelles ont été renouvelées pour l'année 2018 et 5 adhésions n'ont pas été renouvelées pour un montant global de 1 728 €.

Quatre nouvelles cotisations et adhésions sont proposées et concernent les structures suivantes :

<b>BUDGET PRINCIPAL EN €TTC</b>	
<b>Bibliothèque Municipale :</b>	
AMPLY	30 €
<b>Direction des affaires culturelles</b>	
Cap sur Rhône	870 €
<b>BUDGETS ANNEXES EN €HT</b>	
<b>Théâtre des Célestins :</b>	
la route européenne des théâtres historiques	350 €
L'association des théâtres à l'italienne de France	150 €
<b>TOTAL nouvelles adhésions</b>	<b>1 400 €</b>

Le montant estimatif global des renouvellements d'adhésions en 2019 pour la délégation culture est de 68 270,35 €.

Le montant des adhésions nouvelles proposées à votre agrément étant de 1 400 €, le montant prévisionnel total de la délégation culture pour l'année 2019 serait de 69 670,35 €.

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

## **DELIBERE**

1. M. le Maire est autorisé à solliciter l'adhésion de la Ville de Lyon auprès des associations susnommées dans la présente délibération.
2. Les dépenses correspondantes au règlement des cotisations annuelles seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2019, sur les lignes de crédits correspondant à chacun des établissements culturels concernés, nature comptable 6281.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER